

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

FR

COMMISSION DES FINANCES 89^{ème} session Session à distance - juin 2020 UNIDROIT 2020 F.C. (89) 4 Original: anglais juillet 2020

RAPPORT

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

1. La 89^{ème} session extraordinaire de la Commission des Finances a été convoquée par le Président pour discuter de l'impact de la COVID-19 sur les activités d'UNIDROIT et sur ses finances, et pour permettre au Secrétariat d'informer les membres de la Commission des Finances sur les mesures adoptées pour faire face à la pandémie.

Point n° 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour (F.C. (89) 1)

- 2. Le *Président* a souhaité la bienvenue aux membres de la Commission des Finances, rappelant l'importance de tenir une session extraordinaire pour faire le point sur la façon dont la pandémie actuelle affectait les travaux d'UNIDROIT, ses activités, l'impact sur les finances de l'Institut, et pour discuter des mesures adoptées pour faire face à la pandémie. Il a noté qu'UNIDROIT avait rapidement su tirer parti des nouvelles technologies pour poursuivre ses travaux malgré les sérieux défis posés par la crise actuelle et les restrictions sur les déplacements internationaux imposées par les autorités. A cet égard, il a souligné l'intérêt qu'aurait la Commission des Finances à se pencher sur les mesures adoptées par l'Institut, à en discuter pour en tirer des enseignements éventuellement utiles à d'autres organisations internationales devant également faire face à la crise actuelle.
- 3. Le Président a donné la parole aux membres de la Commission pour d'éventuelles observations sur l'ordre du jour, qui, en l'absence d'observations, a été adopté (F.C. (89) 1). Il a ensuite invité le Secrétaire Général à présenter le document (F.C. (89) 2), sur les ajustements au Budget pour l'exercice financier 2020.

Point n° 2 de l'ordre du jour : Ajustements au Budget pour l'exercice financier 2020 (F.C. (89) 2)

4. Le Secrétaire Général a remercié les participants à la session ainsi que le Président d'avoir proposé de tenir cette session extraordinaire de la Commission des Finances. Au nom du Secrétariat, il a exprimé ses vœux de bonne santé à tous les membres de la Commission et à leurs proches. Il a précisé que tout au long de la pandémie et du confinement en Italie, UNIDROIT – qui était toujours resté ouvert - avait pu poursuivre ses travaux, soit à distance, soit au bureau. Heureusement, une grande partie des travaux de l'Institut (en particulier la partie législative) se prête parfaitement au télétravail. En ce qui concernait les mesures d'adaptation de l'Institut à la distanciation sociale requise par la COVID-19, il a tenu à souligner que le personnel appliquait scrupuleusement toutes les directives émises par le Ministère italien des Affaires étrangères et d'autres ministères, et que les membres de la Commission des Finances auraient l'occasion de voir les changements lors de leur

prochaine venue à la Villa Aldobrandini (installation de séparateurs en plexiglas dans la Sala Rodinò de la Bibliothèque pour assurer la distanciation).

- 5. Le Secrétaire Général a ensuite présenté le document F.C. (89) 2, qui illustrait en détail l'ajustement au Budget 2020 qui tenait compte des nouvelles données imposées par la pandémie. En ce qui concernait les recettes, au Chapitre 1: Contributions des Etats membres, le Secrétariat avait prévu un déficit des recettes suivant en cela l'expérience des années précédentes concernant les arriérés de contributions des Etats membres. A ce jour, presque à mi-parcours de l'année 2020, selon les informations données par le Trésorier au Secrétaire Général, le paiement des contributions des Etats membres suivait dans les grandes lignes celui des années précédentes. En outre, il a noté la légère augmentation du Chapitre 2 ("Autres recettes"), article 3 ("Vente des publications"), qui correspondait à l'augmentation prévue des ventes de la 4ème édition du Commentaire officiel du Protocole Aéronautique récemment publiée. En ce qui concernait le Chapitre 3 ("Recettes diverses") sous "Crédit remboursement de taxes", il a noté une autre augmentation relative aux obligations fiscales d'un ancien juriste envers les États-Unis d'Amérique. Enfin, il a souligné le lancement d'une association d'alumni d'Unidroit, par William Brydie-Watson, juriste principal, et Hamza Hameed, assistant juridique, qui a produit des revenus supplémentaires signalés dans la rubrique "Recettes diverses".
- 6. En ce qui concernait les dépenses, le Secrétaire Général a indiqué qu'il s'agissait d'une estimation car le premier semestre de l'année 2020 n'était pas encore terminé. Elle serait certainement sujette à de nouvelles modifications. En ce qui concernait le Chapitre 1 ("Réunions et frais de voyage"), article 1 ("Conseil de Direction"), il avait été décidé de diviser la 99ème session du Conseil en deux parties, la première tenue à distance en mai pour que le Secrétariat puisse continuer à travailler sur de nouveaux projets, et une seconde session prévue pour fin septembre (dans l'espoir que les restrictions de voyage seraient levées, permettant aux membres du Conseil de Direction d'y assister en personne). L'évolution de la situation étant incertaine, le nombre de participants ne constituait qu'une hypothèse, qui serait précisée plus tard dans l'année lors de la session d'automne de la Commission des Finances.
- 7. En ce qui concernait le Chapitre 1, article 4 ("Comités d'experts"), le Secrétaire Général a fait remarquer que certaines réunions se tiendraient à distance, d'autres à Rome, d'autres encore à la fois à distance et en personne. Compte tenu des informations disponibles à ce jour, si certaines réunions pourraient se tenir à Rome à l'automne, il était probable que celles qui se tiendraient vers la fin de l'année pourraient ne pas se dérouler en personne vu l'éventualité d'une deuxième vague de la COVID-19 au début de l'hiver. Il a néanmoins précisé qu'aucune réunion de groupe d'experts ne serait annulée et que les réunions se tiendraient en vidéoconférence, le cas échéant. Il ne devrait donc pas y avoir de ralentissement des activités de l'Institut dans ce domaine. En ce qui concernait le Chapitre 1, article 5 ("Missions des représentants et du personnel"), il avait été décidé de maintenir une partie du budget alloué au cas où les restrictions sur les voyages internationaux seraient levées.
- 8. En ce qui concernait le Chapitre 2 ("Rémunérations"), le Secrétaire Général a souligné une diminution de 12.500 € à l'article 2 ("Rémunération des collaborateurs occasionnels"), et une légère augmentation de 18.840 € à l'article 1 ("Traitements du personnel des catégories D, P et GS et des consultants"), ainsi que la diminution de 30.000 € du Chapitre 5 ("Frais d'entretien"), article 7 ("Louage d'ouvrage"). Il a expliqué que ces ajustements étaient dus à un changement de type de contrat de travail d'un membre du personnel qui de contractant externe était devenu membre du personnel de catégorie GS. Ce changement était une reconnaissance de son excellente contribution au fonctionnement quotidien de l'Institut ainsi qu'une question d'équité en termes d'égalité de traitement (l'employée n'ayant pas de couverture sociale dans son contrat précédent). En outre, l'Institut bénéficiait d'une économie d'argent grâce à ce changement de statut. En ce qui concernait le Chapitre 4 ("Frais d'administration"), il a fait remarquer la diminution de 4.000 euros au titre de l'article 1 ("Papeterie") à la suite de la diminution des réunions physiques à Rome. Le Secrétaire Général a également noté que l'Institut avait effectué un nombre minimal d'achats pour faire face à

la situation d'urgence, comme l'achat d'ordinateurs et de matériel de vidéoconférence pour répondre à la demande croissante de réunions en ligne, et de séparateurs en plastique pour la bibliothèque afin d'assurer la distanciation sociale des universitaires, des chercheurs, des stagiaires, et en général pour quiconque, l'utilisait.

- 9. Le *Président* a remercié le Secrétaire Général de la présentation détaillée du document. Il s'est félicité de l'approche fiscale très prudente adoptée par l'Institut et a salué le passage rapide aux modalités de travail à distance et aux réunions virtuelles, ainsi que l'investissement dans du matériel technologique innovant pour permettre la continuation des travaux de l'Institut. Le Président a ensuite invité la Commission des Finances à faire part de ses commentaires ou à poser des questions sur ce point de l'ordre du jour.
- 10. La représentante des Etats-Unis d'Amérique a tout d'abord remercié le Président et le Secrétariat pour tout le travail accompli jusqu'à présent face à une crise sans précédent. Elle s'est informée sur la situation des arriérés de contributions des Etats membres et a demandé comment le Secrétariat procédait pour en assurer le suivi.
- 11. Le Secrétaire Général a confirmé que la situation des arriérés était comparable à celle des années précédentes et que, jusqu'à présent, il n'y avait pas eu d'aggravation notable. Il a également souligné un cas qui était en fait dû à des erreurs administratives qui seraient corrigées. En ce qui concernait le suivi des arriérés, il ne considérait pas que les trois derniers mois étaient le meilleur moment pour aborder la question, les pays s'étant consacrés entièrement à la gestion de la crise de la santé publique. Cela étant dit, il a confirmé que lorsque la situation qu'il suivait de près commencerait à s'améliorer, il continuerait sans aucun doute à encourager activement les Etats membres à rembourser intégralement leurs impayés.
- 12. En ce qui concernait le nouveau Tableau des contributions adopté pour les années 2020 et au-delà, le Secrétaire Général a rappelé aux participants que deux Etats membres avaient demandé et obtenu de l'Assemblée Générale, lors de la session de décembre 2019, une dérogation consistant en une suspension temporaire d'un an de l'application du nouveau Tableau des contributions. Vu la brièveté de cette exception, si ces Etats entendaient conserver le classement précédent en 2021, ils devraient soumettre au Secrétariat d'UNIDROIT une demande formelle bien documentée prouvant que leurs pays traversent des circonstances exceptionnelles avant la session d'automne de la Commission des Finances pour qu'en soient informés les membres de la Commission.
- 13. La *représentante de la Suisse* a félicité le Secrétariat pour la qualité des documents et pour un budget révisé bien détaillé et bien justifié si rapidement élaborés malgré les incertitudes dues à la pandémie.
- 14. La représentante de l'Indonésie a félicité le Président pour avoir convoqué cette réunion et a remercié le Secrétariat pour les documents et pour le maintien des coûts. Reprenant les commentaires de la représentante de la Suisse, elle a reconnu la difficulté de préparer un budget révisé dans ces temps incertains.
- 15. La représentante de l'Allemagne a remercié le Secrétariat pour la poursuite de ses activités malgré la situation difficile, et elle a personnellement apprécié la possibilité de retrouver, même à distance, tous les collègues de la Commission des Finances.
- 16. Le représentant de l'Italie a remercié le Président d'avoir convoqué la présente session extraordinaire, puis le Secrétariat pour la qualité des documents examinés. Il a, en outre, apprécié les efforts déployés en vue de contenir les coûts et s'est félicité de l'approche prudente adoptée, compte tenu notamment de l'incertitude à venir.

- 17. La *représentante du Japon* a remercié le Secrétariat de ses efforts constants pour faire progresser les travaux et de sa discipline budgétaire.
- 18. La représentante de la Chine a, elle aussi, remercié le Secrétariat. Elle a rappelé que la Chine et Unidroit avaient récemment conclu un Protocole d'accord intitulé *Junior Professional Officer Programme* (JPO) financé par la Chine. Elle se réjouissait de cette collaboration étroite et fructueuse.
- 19. Après avoir remercié les membres de la Commission pour leurs commentaires, le *Président* a cédé la parole au Secrétaire Général.
- 20. Le Secrétaire Général a souligné avec enthousiasme le nouveau programme JPO financé par la Chine. Le Secrétariat se réjouissait de recevoir bientôt son premier JPO pour un séjour d'un ou deux ans au sein du Secrétariat. L'Institut espérait également s'engager avec d'autres Etats membres qui seraient intéressés par la mise en place d'initiatives similaires.

Point n° 3 de l'ordre du jour : Mesures prises par le Secrétariat d'Unidroit sur la pandémie de la COVID-19 (F.C. (89) 3)

- 21. Le Secrétaire Général a ensuite présenté le document F.C. (89) 3 qui illustre les mesures prises par le Secrétariat d'UNIDROIT en conséquence de la pandémie de la COVID-19, en soulignant que ce document était simple et explicite. Aucun membre du personnel d'UNIDROIT n'avait heureusement été directement touché par la pandémie. Le Secrétariat avait suivi et continuerait de suivre de très près tous les développements de la pandémie, ainsi les directives de l'OMS et toutes celles du Gouvernement italien. Les membres du personnel du Secrétariat ont progressivement réintégré le bureau quand les mesures de confinement en Italie ont commencé à être levées, conformément aux directives du Gouvernement italien, à l'exception de ceux qui ne disposent pas de moyens de transport privés pour se rendre au bureau et qui resteront en télétravail jusqu'à nouvel ordre pour leur éviter de devoir prendre les transports en commun. Le Secrétaire Général a noté avec satisfaction qu'aucune diminution de la productivité n'avait été observée, malgré les graves problèmes posés par la pandémie. A cet égard, l'Institut avait actuellement cinq projets en cours, le nombre le plus élevé jamais atteint dans des circonstances normales.
- 22. Alors que l'Institut était resté ouvert pendant toute la durée de la pandémie, la Bibliothèque avait été fermée sur ordre du Gouvernement italien. Elle a été réouverte dès que possible. Elle avait adopté une politique selon laquelle les visites sans rendez-vous ne seraient plus acceptées temporairement et l'accès ne serait accordé que sur demande. Il a fait remarquer que l'Institut étant très spacieux, la distanciation sociale requise était respectée.
- 23. En ce qui concernait les missions et les réunions, le Secrétariat a pu tenir de nombreuses réunions à distance afin de faire progresser les travaux. A cet égard, une Note Verbale avait été envoyée aux ambassades afin d'obtenir des informations précises sur les plateformes de vidéoconférence à distance acceptables.
- 24. Le *Président* a remercié le Secrétaire Général des documents et de sa présentation très clairs qui donnaient une excellente vue d'ensemble. Il a souligné que la santé et le bien-être du personnel devaient bien entendu rester la priorité absolue. En particulier, il s'est félicité de la continuité des activités malgré les défis très sérieux. Il a ajouté que de nombreuses agences basées à Rome (FIDA, FAO) utilisaient Zoom tandis que le PAM utilisait une autre plate-forme pour les réunions virtuelles. Le Président a cédé la parole aux membres de la Commission pour exprimer tout commentaire ou question concernant les solutions technologiques.
- 25. La représentante de l'Indonésie s'est félicitée de l'utilisation de la plate-forme Zoom, soulignant certaines de ses caractéristiques particulièrement utiles, notamment la fonction d'écran partagé.

- 26. La représentante du Canada a félicité le Secrétariat pour la qualité des documents présentés, pour avoir introduit des mesures innovantes afin de mener à bien les activités de l'Institut, et pour avoir pris soin de la santé et du bien-être de son personnel. Le Gouvernement du Canada avait révisé ses lignes directrices concernant les plateformes de réunion en ligne. Elle a personnellement remercié pour la tenue de la présente réunion à distance, qui lui a permis d'annoncer son départ. En effet, puisqu'elle va bientôt assumer une nouvelle fonction. Elle a souhaité bonne chance à tous et a indiqué que son successeur serait présent à la prochaine session de la Commission des Finances.
- 27. Le *Président* a remercié la représentante du Canada pour son dévouement et lui a souhaité tout le succès possible dans ses futures activités.
- 28. La représentante des Etats-Unis d'Amérique a remercié le Secrétariat pour la transition sans heurt vers des réunions à distance, ce qui révélait combien UNIDROIT tenait à maintenir le calendrier de ses travaux dans les délais requis. Elle a fait l'éloge du Secrétariat, qu'elle considère comme un modèle de professionnalisme et de dévouement en dépit des circonstances extraordinaires, et elle a salué ces réunions extraordinaires qui garantissent la continuité des communications. Les Etats-Unis d'Amérique n'avaient aucune objection à l'utilisation de quelque plate-forme en ligne que ce soit. Elle a également fait remarquer que le programme d'automne des organisations internationales à Rome serait très chargé car elles devront rattraper un certain nombre de réunions annulées et reportées. Puis elle a ajouté que cette session de la Commission des Finances serait sa dernière session puisqu'elle allait quitter Rome pour une prochaine mission. Elle a remercié le Président, le Secrétaire Général, la Secrétaire Générale adjointe et tout le personnel du Secrétariat pour leur dévouement et leur éloquence dans l'exposition des activités de l'Institut et l'a félicité pour la qualité exceptionnelle de son travail.
- 29. Le *Président* a remercié la représentante des Etats-Unis d'Amérique pour son dévouement et son travail et lui a souhaité bonne chance pour ses futurs projets.
- 30. La représentante de l'Indonésie a remercié le Secrétariat pour son travail inlassable malgré les difficultés liées à la pandémie et a exprimé sa plus grande satisfaction pour avoir adopté des mesures préventives. Elle a également indiqué que cette réunion serait sa dernière à la Commission des Finances puisqu'elle rentrait dans sa capitale au Ministère des affaires étrangères. Elle a remercié le Secrétaire Général, la Secrétaire Générale adjointe et les membres du Secrétariat pour leur travail.
- 31. Le *Président* a remercié la représentante de l'Indonésie pour son travail et son dévouement et lui a souhaité beaucoup de succès dans ses futures fonctions.
- 32. Le Président, en qualité de *représentant de l'Espagne*, a souhaité exprimer sa reconnaissance à UNIDROIT pour la réponse remarquable qu'il a apportée en allant de l'avant sans prendre de retard sur son Programme de travail. Il a salué l'utilisation de la technologie pour atteindre ce but et a noté que la FAO utilisait Zoom pour assurer l'interprétation des réunions. Il a encouragé UNIDROIT à continuer dans cette voie pour faciliter les réunions à distance. Le Président a ensuite cédé la parole au Secrétaire Général.
- 33. Le Secrétaire Général a exprimé la satisfaction du Secrétariat que les représentants de la Commission des Finances accueillent très favorablement les travaux du Secrétariat ainsi que les mesures adoptées pour lui permettre de continuer à mener à bien ses travaux. Il s'est ensuite adressé à chacun des membres de la Commission qui avaient annoncé que cette réunion serait leur dernière. S'adressant à la représentante du Canada, il a exprimé sa reconnaissance pour son dévouement et son travail constant. S'adressant à la représentante des Etats-Unis d'Amérique, le Secrétaire Général a noté qu'elle avait toujours fait preuve d'un esprit minutieux et analytique, soutenant constamment les travaux de l'Institut et rappelant qu'elle avait participé à la Conférence diplomatique du Protocole MAC à Pretoria en novembre 2019. Il a reconnu qu'elle avait été une ambassadrice exceptionnelle des travaux d'Unidroit. S'adressant à la représentante de l'Indonésie,

il a fait remarquer que son soutien ferme et sa présence chaleureuse allaient manquer, notant qu'elle avait également participé à la Conférence diplomatique du Protocole MAC à Pretoria en novembre 2019. Au nom du Secrétariat, il a exprimé sa tristesse à l'idée de ces départs et il a souhaité à chacune chance et réussite pour leurs futures missions.

Point n° 4 de l'ordre du jour : Divers

- 34. Le *Président* a accueilli favorablement toute observation au terme de la session.
- 35. Le Secrétaire Général a pris note de l'observation de la représentante des Etats-Unis d'Amérique sur les nombreuses réunions qui se tiendront à Rome en automne et il a précisé que la prochaine session du Conseil de Direction se tiendrait du 23 au 25 septembre 2020. La prochaine réunion de la Commission des Finances se tiendrait le 1^{er} ou le 8 octobre. Deux dates sont envisagées pour la réunion de l'Assemblée Générale, le 10 ou le 17 décembre 2020. Comme il revenait aux Etats américains d'élire le président de l'Assemblée, il semblerait, à la suite d'une consultation préliminaire avec les divers candidats, que le 17 décembre ait la préférence.
- 36. Après avoir remercié le Secrétaire Général, le *Président* a exprimé l'espoir que la prochaine réunion de la Commission des Finances se tiendrait en personne, en fonction bien sûr de l'évolution de la situation sanitaire et des directives des autorités italiennes. En conclusion, il a remercié tous les représentants de leur participation et, dans l'attente de la session d'automne de la Commission, il a souhaité aux membres un bon été.

ANNEXE

Liste des participants

Mme Michaela GASTIGER (Allemagne)
Mme Anna KAPELLAS (Canada)

Mme XU Lingling (République populaire de Chine)

M. Rafael OSORIO (Espagne)

Mme Sandrine GOFFARD (Etats-Unis d'Amérique)

Mme Santa Marelda SARAGIH(Indonésie)Mme Agnes Rosari DEWI(Indonésie)M. Luca PASCALI(Italie)

Mme Yuki TOKUO (Japon)
M. Jorge Luis Hidalgo (Mexique)

(Excusé)

M. Ian THOMPSON (Royaume-Uni)

Melle Lorenza FÄSSLER (Suisse)

Secrétariat d'Unidroit

M. Ignacio TIRADO (Secrétaire Général)

Mme Anna VENEZIANO (Secrétaire Générale adjointe)

M. Carlo DI NICOLA (Fonctionnaire Principal)